

Je ne connaissais ni la Fatigue ni la Maladie.

Le travail de mineur est un travail excessivement pénible, mais qui a cependant beaucoup d'attrait pour les hommes courageux, parce que généralement la paie y est bonne, les salaires sont élevés et sûrs. Et puis les mines sont la grande industrie de notre pays ainsi que de certains états américains voisins du Canada, où beaucoup de nos compatriotes sont engagés à cause de leur vigueur, de leur force et de leur énergie au travail.

Ce qui est surtout nuisible à la santé dans le travail des mines, ce n'est pas seulement la sévérité de l'effort demandé, c'est encore l'humidité constante dans laquelle sont tenus les ouvriers. Aussitôt que l'on creuse à une certaine profondeur, les infiltrations souterraines remplissent d'eau toutes les excavations et les mineurs ont, la plupart du temps, à travailler les pieds dans la vase ou dans la boue. Il en résulte des affections de poitrine et surtout des rhumatismes qui deviennent chroniques, lorsqu'ils ne tournent pas au mal de rognons ou autre affection persistante. Il y a peu de vieux mineurs qui ne soient pas perclus de rhumatismes et qui ne souffrent terriblement pour faire leur travail.

Tout le monde sait plus ou moins ce que c'est que le rhumatisme, mais il faut avoir été réellement cloué par une bonne attaque, pour se rendre compte de ce qu'un homme donnerait pour s'arracher aux griffes de cette affreuse maladie.

Si les manifestations du rhumatisme, de "l'arthritisme", comme l'on dit en langue savante, sont nombreuses, ses origines sont toujours les mêmes. C'est un empoisonnement provenant de ce que les déchets des combustions vitales, au lieu d'être brûlés complètement et de s'éliminer par les urines et les sueurs, restent partiellement dans l'économie, donnant naissance à des poisons violents et de l'acide urique, corps presque insoluble, qui se dépose dans les tissus et entrave la circulation du sang.

Ainsi, les goutteux, ces rhumatisants par excellence, sont tellement saturés d'acide urique que ce lui-ci se trouve à l'état de cristaux dans les articulations malades, sur les os et sous la peau même.

Les gens qui mangent trop, et nombreux sont ceux qui se suralimentent sans le savoir, ceux qui mènent une vie sédentaire, qui manquent d'hygiène, d'exercice au grand air, qui n'aident pas, en un mot, à brûler les déchets de la nutrition, n'échappent guère à l'arthritisme.

Le froid et l'humidité jouent le plus grand rôle dans cet arrêt des fonctions essentielles. Pour guérir il faut, à tout prix, dissoudre l'acide urique et neutraliser les poisons, puis provoquer une épuration complète du sang par les filtres naturels, les reins, en lessivant ces organes. Aussi bien doit-on fortifier l'estomac.

Pour arriver à ce résultat, il faut laisser de côté tous préjugés et tout scepticisme. Il suffit d'écrire aux Médecins de la Compagnie Médicale Moro pour se procurer les Pilules Moro.

Les Pilules Moro guérissent les rhumatismes de la seule façon naturelle. Elles dissolvent l'acide urique, elles stimulent, en outre, le fonctionnement du foie, des reins et de l'intestin, les organes par où s'élimine la matière dissoute.

Leur succès est inmanquable et constaté par des milliers de témoignages dont voici un des plus récents :

East Helena, Montana, E. U.,

14 Mai 1907,

Fac-Similé d'une boîte de Pilules Moro.



M. OCTAVE KING, East Helena, Montana.

Messieurs les médecins,

Je tiens à vous écrire pour vous remercier de vos conseils et de vos bonnes Pilules Moro qui m'ont fait tant de bien.

J'étais d'une constitution robuste, je ne connaissais pas la fatigue, ni la maladie et cependant un beau jour, j'étais tombé comme les autres, souffrant des rognons. J'avais essayé bien des remèdes inutilement jusqu'au jour où j'ai demandé vos conseils, et cela a été mon salut.

J'étais alors bien malade, c'était avec grande difficulté que je me levais le matin de mon lit, tant les douleurs que je ressentais étaient fortes et, étant obligé de travailler, vous pouvez vous imaginer ce que j'endurais. C'est que les heures de travail sont bien longues quand on est malade!

Maintenant je suis un homme tout différent. Je me lève le matin bien reposé et mes forces, que je croyais épuisées pour toujours, sont revenues. En un mot, je me porte comme un jeune homme. C'est beaucoup dire, car, à cinquante-huit ans on n'est plus jeune. J'ai pris vingt boîtes de Pilules Moro en tout et aussitôt que je me sentirai malade, soyez sûrs que c'est aux Pilules Moro que j'aurai encore recours.

Votre bien reconnaissant,

Octave King, East Helena, Montana, E. U.

Si l'exemple de M. Octave King était suivi par tous les hommes malades, particulièrement par ceux qui souffrent de faiblesse et de rhumatismes ou de maux de rognons, combien plus seraient rares ces gens à la figure triste, à la mine chancelante; combien de pauvres ouvriers reconquerraient le courage et la vigueur qui les abandonnent.

Les Pilules Moro font les hommes forts et courageux. Elles sont le garant d'une bonne constitution, ce qui assure toujours le bien-être, la joie et le bonheur. Si vous êtes faible ou malade, quel que soit votre âge, prenez les Pilules Moro, elles vous rendront la santé.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Médicale Moro, au No 272, rue Saint-Denis, Montréal, tous les jours, excepté les dimanches. Si vous demeurez trop loin, demandez un blanc de questions.

Les Pilules Moro sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi par la poste, soit au Canada ou aux États-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes.

Toutes les lettres doivent être adressées: COMPAGNIE MEDICALE MORO, 272, rue St-Denis, Montréal.

excepté aux Acadiens. Il leur fut fait défense d'entrer dans leur propre pays. On ne relevait rien contre eux et pourtant leurs juges les condamnaient. Cependant, en France, on entendit parler de leurs infortunes et Louis XV les réclama comme ses fidèles sujets. La nouvelle de cette prochaine délivrance jeta le délire à Boston et dans les environs, tout le monde s'embrassait dans les rues et l'on attendit les vaisseaux du roi de France qui devaient venir les chercher, mais hélas! ce fut en vain que les Acadiens attendirent. Alors, les autorités anglaises s'émurent de voir les Acadiens réunis sur les côtes en "si grand nombre." Le gouverneur demanda la liste et l'on trouva qu'ils étaient 1,179, appartenant à 178 familles. C'était le 24 août 1762. Puis les difficultés recommencèrent. Si le roi de France réclamait les Acadiens comme ses fidèles sujets, on pouvait donc les traiter comme des prisonniers de guerre. Le compte de ce qu'ils avaient coûté aux Anglais fut envoyé au roi de France: 9,573 livres sterling, 9 shillings et 10 pences. Mais Louis XV ne paya pas: "Ses fidèles sujets!" qu'étaient-ce après tout? Des gens du peuple, de la canaille, dont il y avait 18 millions en France. Et les Acadiens furent ramenés de force dans les villages qui leur étaient assignés. Ils avaient aperçu la Terre promise. Mais que l'enfer refermât ses portes fermées. C'est alors que Joe. Robin, un marchand anglais, leur fit offrir des terres dans le Nouveau Brunswick, mais cette fois encore ils ne purent pas partir. Dans l'été de 1764, on leur fit savoir que les Antilles françaises leur étaient ouvertes. Le gouverneur répondit qu'ils étaient sujets anglais. Ils donc on les déclare tour à tour sujets du roi d'Angleterre, suivant qu'on pourra mieux les exploiter. Ils sont à nouveau ramenés dans leurs enclos pendant que subsiste toujours la flagellation publique pour les hommes en même pour les femmes.

A partir de 1764, leur situation devient de plus intolérable. Jus-

qu' alors Boston avait été pour eux un purgatoire adouci par l'espoir du ciel, maintenant ce sera l'enfer, car ils désespèrent de jamais revoir leur champs et leurs hameaux. En 1766, ils tentent encore un effort.

Un édit de Murray permettait à tous les sujets de venir s'établir au Canada.

Cent acres de bonne terre seraient donnés à chaque chef de famille et 50 acres à chacun des membres de la famille. Ces terrains seraient gratuits pour les deux premières années, puis ensuite 2 shillings par années, devraient être payés au trésor. De plus, les rivières auraient gratuitement le droit de pêche. Les Acadiens signèrent une pétition devant être adressée à la Chambre, mais la Chambre répondit en leur ordonnant de rester dans la Massachusetts et de ne point sortir de leurs villages respectifs. De plus il fut fait défense de leur fournir quoi que ce soit qui pourrait leur aider à venir au Canada. Il leur fallait donc choisir entre mourir dans les fers, ou mourir de faim, mais libres, dans la forêt. A la fin, la Chambre céda et ce fut le 20 février 1766, que les portes de leurs prisons s'ouvrirent. Mais comment allaient ils faire pour voyager à travers 400 miles de forêts? Ils demandèrent au gouverneur de leur prêter des vaisseaux, on les leur refusa. Ils se mirent donc quand même en route, 2 juin 1766, 11 ans après leur déportation de l'Acadie.

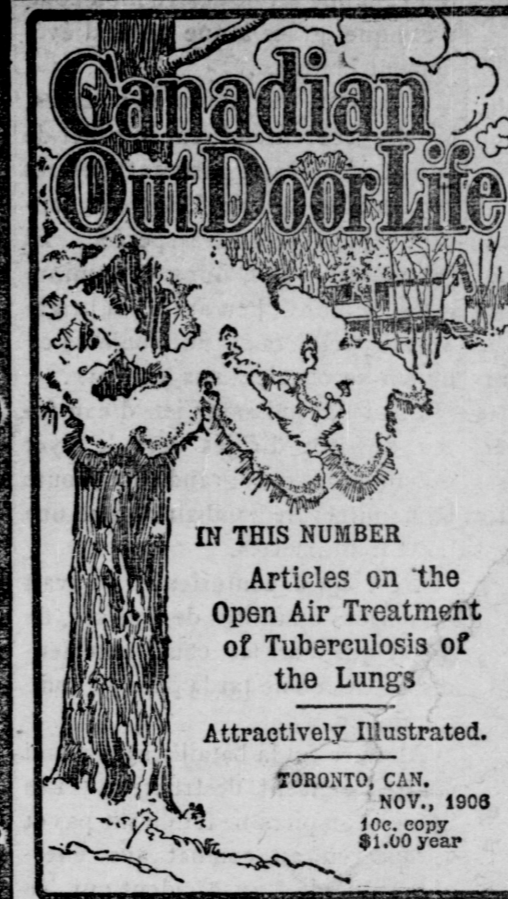
Aucun aide ne leur fut accordé par les Anglais, qui se montrèrent plus inhumains que les Egyptiens qui permirent aux Hébreux d'emprunter tout ce qui leur serait nécessaire quand ils sortirent d'Egypte. Mais le sentiment unanime était de passer au Canada et ils partirent. Huit cents d'entre eux seulement furent capables de commencer ce long voyage et ils prirent la direction du lac Champlain, voulant arriver à Montréal. Le chemin suivi dans la forêt fut semé de croix sur des tombes, ce qui fit dire au poète:

Aux pierres des tombeaux,
Leur histoire est écrite.

La plupart de ceux qui parvinrent à Montréal, s'établirent au sud de la ville et appelèrent la contrée l'Acadie. Encore aujourd'hui, on rencontre un grand nombre de leurs descendants dans les comtés de La Prairie et d'Iberville.

Et l'honorable M. Poirier terminant en disant: Il semble en écoutant cette page

NOT A SINGLE APPLICANT HAS EVER BEEN REFUSED ADMISSION TO THE MUSKOKA FREE HOSPITAL FOR CONSUMPTIVES BECAUSE OF HIS OR HER POVERTY



FORWARD STEP IN THE INTERESTS OF Muskoka Free Hospital for Consumptives

The National Sanitarium Association of Canada has undertaken to publish a monthly magazine devoted to the Outdoor Treatment of Tuberculosis, and the inculcation of Hygienic Methods of Living for the people generally. The first number was issued in November, 1906.

All profits from this magazine — from subscriptions and advertising — will go to the maintenance of patients at the Muskoka Free Hospital for Consumptives.

Any one contributing one dollar a year, or more, to the funds of the Hospital will become a subscriber to CANADIAN OUT-DOOR LIFE for one year.

Facsimile Cover Page (reduced in size) new Monthly Magazine of The National Sanitarium Association. Full size of page 10x7.

No Father, No Mother, No Home—Worse Than a Prisoner?

GARFIELD BRACEY, DELRIN, ONT.: Enclosed please find doctor's certificate and examination papers. Hope you will secure me a place in your Sanatorium. You will notice that my circumstances is a hard one; no father, no mother, no home—worse than a prisoner. Nobody wants me on account of my disease. Hoping you will have the charity and consider my position, and give me a position at once in your Sanatorium, I ever pray.

An Orphan, without Home or Means

DR. A. E. HANNA, PERTH: I have a patient here, a young fellow in whom I am greatly interested. He has tuberculosis. He is a poor young fellow, an orphan, out of home, without any means. If we sent him up would you take him in and do the best you can for him? I know how difficult it is to accommodate all who require treatment, but this is a special case.

It is always encouraging to have a letter from friends who kindly contribute. For the convenience of those who have not time to write, the following blank may be used:

SUBSCRIPTION BLANK.

Dear Sir,

I have pleasure in enclosing the sum of.....190..... (\$.....), as a contribution to the maintenance of the MUSKOKA FREE HOSPITAL FOR CONSUMPTIVES.

Name.....

Address.....

CONTRIBUTIONS MAY BE SENT TO
HON. SIR W. R. MEREDITH, Kt., Chief Justice, Vice-President Nat. San. Association, Toronto, or W. J. GAGE, Esq., Chairman Executive Committee, Toronto.

All Subscriptions received will be acknowledged in the Toronto "Globe" and "News." Any one subscribing one dollar or more becomes a subscriber to the Canadian Outdoor Life for one year.

"I WAS SPECIALLY PLEASSED WITH THE ATTENTION PAID TO CONDUCT THE INSTITUTION CAREFULLY AND ECONOMICALLY."—Dr. R. W. Bruce-Smith, Government Inspector Hospitals and Charities.

"DO IT NOW"

Is a business motto of this strenuous age that applies with tremendous force when it is a good act you should do.

"A child's kiss set on thy sighing lips shall make thee glad."

"A sick man helped by thee shall make thee strong."

"Thou shalt be served thyself in every sense of service which thou renderest."

"DO IT NOW"

Conférence de l'hon. Sénateur Poirier à Montréal

L'Union Catholique de Montréal célébrait, au commencement de la semaine dernière, le cinquantième de sa fondation; et à cette occasion elle avait invité l'hon. Sénateur Poirier à donner une conférence à une séance littéraire et musicale donnée lundi soir, 27 avril. Nous en empruntons le compte-rendu à la Patrie:

Une jolie séance littéraire et musicale fut donnée devant un auditoire d'élite attiré surtout par la renommée de l'honorable M; Pascal Poirier, sénateur, que l'on avait annoncé comme devant faire une conférence sur: épisode du grand Dérangement.

Disons, tout de suite, que M. le sénateur était l'homme qu'il fallait pour traiter cette question. D'un geste sobre, d'une voix claire et très sympathique, le distingué conférencier sut plus d'une fois provoquer de nombreux applaudissements. Parlant de la déportation des Acadiens, l'hon. M. Poirier nous rappela comment leurs malheurs furent amenés. De la domination du roi de France très chrétien, les Acadiens passèrent sous la domination du protestant roi d'Angleterre. Alors, les prêtres des Acadiens déclarèrent qu'ils ne pouvaient sans risquer le salut de leur âme prêter serment de fidélité à un roi hérétique. Ce fut la source de

tous les malheurs qui, ensuite, s'abattirent sur le petit peuple d'Acadie. Un grand nombre d'entre eux étaient prisonniers en Angleterre. Les autres furent déportés dans le Massachusetts qui, alors appartenait à la Grande-Bretagne. Tout fut mis en oeuvre pour les amener à faire le serment. Mais rien ne put abattre leur courage.

Les prêtres furent traqués comme des bêtes fauves. La rumeur s'éleva répandue dans l'entourage du gouverneur anglais qu'un prêtre était à Boston, des visites domiciliaires furent instituées et plusieurs fois chaque nuit, pendant longtemps les soldats envahissaient, sans crier gare, les cabanes des Acadiens.

Les Anglais s'aperçurent enfin que la "bête fauve" n'était pas parmi eux et ils cessèrent leurs recherches. Ils tolérèrent les réunions du dimanche dans les granges et dans les champs, tels les premiers chrétiens se réunissant dans les catacombes. Mais il y avait une différence, les premiers chrétiens avaient des prêtres et des Acadiens n'en avaient pas. Parqués dans des enclos, les Acadiens durent travailler pour leurs oppresseurs, et jamais on ne leur permit ni de devenir propriétaires, ni de faire des échanges, on leur contesta même le droit de pêche. A Rome les esclaves pouvaient amasser un petit pé-

culé et devenir affranchis. A Boston, les Acadiens ne possédaient que leurs instruments de travail et ne pouvaient pas espérer devenir des citoyens libres. Les Romains vendaient les enfants de leurs prisonniers, les Bostoniens les distribuaient gratuitement. Encore, Rome n'eut-elle agi ainsi qu'à l'égard de prisonniers de guerre. Les Acadiens furent traités comme des chiens en temps de paix. Les agissements révoltants qui se passèrent en 1755 et avant, auraient repugné à la fierté romaine. L'armée la magistrature, le sénat auraient unis pour empêcher l'accomplissement de ces iniquités.

Malheureusement, tous les événements qui suivent concoururent encore à aggraver la situation pour tant désespérée, des Acadiens, et rien à l'adoucir. Après la prise de Québec le gouverneur Murray permit aux Canadiens de rentrer chez eux, mais les Acadiens durent rester parqués dans leurs enclos et ne pas faire un pas en dehors des limites qui leur étaient assignées.

L'article 37 de la capitulation de Montréal, soumis à la signature du général Amherst, dit: Aucun Français ne sera déporté. Le général anglais porta dans la marge: Accordé, excepté à l'égard des Acadiens. En 1762, le traité de Paris confirma aux Anglais la possession des colonies américaines. Pour les Canadiens, rien ne fut changé que leur souveraineté.

Le Canada fut ouvert à tous les colons anglais, ainsi qu'à ceux qui habitaient des colonies anglaises,

douloreuse d'histoire que l'on apercevait un mirage dans la nuit; il semble que c'est un mauvais rêve, et l'on voudrait l'oublier. Mais tout est malheureusement vrai et les Acadiens n'ont qu'à pardonner.

La volonté de Dieu s'était visiblement détournée de nos pères. Était-ce châtiement? Était-ce expiation? Nous croyons que nos pères étaient des hommes justes et que tous ces malheurs arrivèrent parce qu'ils furent induits en erreur sur leurs droits envers l'Angleterre.

A la fin de cette très intéressante conférence, M. J. L. Archambault, avocat, président de l'Union Catholique, remercia M. le sénateur Poirier au nom de toutes les personnes présentes, d'avoir affronté les fatigues d'un long voyage pour venir exprès à Montréal donner son intéressante conférence.

Un Peu de Tout

Soyons exigeants sur la qualité des grains et graines de semence que nous voulons semer cette année et ne regardons pas au prix pour en avoir de bon. De mauvaises graines à bon marché sont toujours trop chères. Il n'y a que les bonnes semences qui payent à la récolte.

C'est dans les terres bien pourvues d'humus que les engrais chimiques donnent leurs pleins effets. Dans les terres dépourvues d'humus, c'est surtout le fumier de ferme qu'il faut employer.

A l'approche du vêlage, les vaches doivent recevoir tous les jours un peu de boue de son et de miel.

Traire les vaches dans les jours précédant le vêlage si le lait les fatigue.

Boulever les veaux immédiatement et les faire boire souvent le lait de la mère, au moins pendant les huit jours après le vêlage.

Durant les trois jours qui suivent le vêlage, les vaches ne doivent pas

Le "Vin des Carmes" donne la Santé aux jeunes et la Vigueur aux Vieillards.

En vente partout
A. TOUSSAINT & C^{ie},
Sens Dépositaires,
Québec, P. Q.

Tenders For Coal

CHARLOTTETOWN, SUMMERSIDE AND GEORGETOWN: ALSO HOSPITAL FOR THE INSANE

Department of Public Works, Charlottetown, P. E. I. MAY 1ST, 1908.

Sealed Tenders will be received at this office until noon on THURSDAY, May 14th, 1908.

From any person or persons willing to contract to supply the Provincial Building, Law Courts, Prince of Wales College, Poor House, Queen's County Jail Summerside Court House and Jail and Hospital for the Insane, with Coal at per ton of 2240 lbs. to be delivered at the cost of the Contractor by the 1st of September next.

Weight scales to be approved by the Department.

Full particulars as to the quantity and kind for each building may be had at this office.

The names of two responsible persons willing to become bound for the faithful performance of the contract must accompany each tender.

The department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

Tenders to be addressed to the undersigned and marked "Tender for Coal."

L. B. McMILLAN,
Sec'y. of Public Works

J. A. Johnston, M. D., C.M.
Médecin Chirurgien
TIGNISH. ILE DU P. E.

BERNARD HOTEL
Tignish, P. E. I.

This well known hotel has been refitted and renovated this spring, making it one of the best hostelry in Prince County.

Only a few minutes' walk from the Railway Depot.

Rates Moderate. Good Stabling in connection.

THEO. BERNARD, PROP.